

Article

Nous nous sommes entretenus pour cette lettre trimestrielle avec François Vilnet, président de l'Association des Professionnels de la Réassurance (APREF)

Bernard Masson (BM) : Bonjour, merci d'avoir répondu à notre invitation. Pouvez-vous nous présenter vos fonctions ?

François Vilnet (FV) : Bonjour. Je travaille chez Partner Re au sein de l'entité Global Business Development. C'est une fonction transversale de développement et de suivi de l'évolution des différentes régulations en Europe. Je représente aussi les réassureurs à la Commission Dommages à la FFSA, et suis vice- président du GAREAT.

BM : Merci de nous nous expliquer l'organisation et les fonctions de l'APREF.

FV : L'APREF est née de la fusion de trois organismes qui représentaient précédemment les réassureurs en France : l'APREMAF (Association professionnelle des réassureurs du marché français), l'ARF (Association des réassureurs français) et l'UREF (Union des réassureurs étrangers en France).

Elle comprend les réassureurs domiciliés en France et est également ouverte à tout réassureur étranger opérant sur le marché français. Il y a aussi des membres associés tels que des captives d'assureurs et d'assurés, des courtiers de réassurance, des consultants et des sociétés de run-off.

La mission principale de l'APREF est l'étude et la discussion de tous les sujets de réassurance de marché. L'APREF entend être un forum de discussion sur les problématiques de réassurance. Elle diffuse des informations et études à partir d'un site public.

Les autres missions sont le lobbying des réassureurs auprès des pouvoirs publics et des associations professionnelles et la représentation des professionnels de la réassurance opérant sur le marché français. Notre rôle est également de développer les contacts extérieurs pour représenter la place de Paris et échanger avec les associations étrangères ou les représentants des places étrangères. Cela devrait permettre d'améliorer la notoriété de la place de Paris.

Il y a en fait peu d'associations de réassurance au monde. Notre modèle est dérivé de celui de la RAA aux Etats-Unis, mais qui lui ne représente que les réassureurs implantés aux Etats-Unis.

BM : Quels sont les outils dont vous vous servez pour promouvoir la place de Paris ?

FV : Outre notre site web, www.apref.org, nous publions des études annuelles sur les cessions du marché français en Non-vie et en Vie, sur les cessions en réassurance du marché français. Notre association représente 90% des compagnies actives en réassurance pour le marché Non-vie en France. Il est plus difficile de donner notre part pour le marché Vie, de nombreux assureurs jouant également un rôle de réassureurs.

Nous intervenons également dans des événements et organisons une conférence de presse annuelle pour expliquer l'évolution du marché de la réassurance et son impact sur la réassurance française.

BM : Quelle est l'organisation de l'APREF ?

FV : Outre un comité directeur qui travaille sur les orientations de l'APREF et un secrétariat général, nous avons quatre comités opérationnels:

- Comité juridique et financier : législation, finance
- Comité administratif : organisation interne, études de marché, communication
- Comité international : relations à l'international, sujets liés à développer une meilleure visibilité de la place de Paris
- Comité technique : tous les sujets techniques d'actualité

BM : Comment voyez vous le marché de la place de Paris dans le futur ?

FV : La place de Paris est active en réassurance, c'est un marché de cession important, le cinquième mondial pour le Non-vie et le quatrième pour les cessions Vie. Il y a une nécessité d'être un marché acceptation important pour faire vivre la place et garder des compétences. Nous devons développer la compétitivité et le potentiel d'attraction de la place, ce qui est une démarche commune avec les assureurs et un souci partagé par les pouvoirs publics. Il faut développer un contexte favorable à la place de Paris, en synergie avec le développement financier de la place.

Nous avons une baisse de compétitivité par rapport à d'autres places, en particulier sur le plan social, réglementaire et fiscal. Par ailleurs, il y a moins de centres de décision, la plupart des assureurs ayant vendu leurs filiales de réassurance.

BM : Comment nous, Sup de Ré, pouvons nous nous inscrire dans cette synergie ?

FV : Nous pouvons commencer par relier nos sites Internet. L'APREF est d'autre part intéressée par vos activités de formation et conférences annuelles.

BM : Merci. Quels sont vos hobbies ?

FV : Parmi d'autres et au-delà de diverses activités associatives, patrimoine et jardins, histoire, littérature et musique ancienne.

BM : Très bien. Nous vous remercions pour cette interview et ne manquerons pas de combiner nos efforts avec les vôtres pour développer la place de Paris.